

Décision Générale colonial

Décision n° 4 du 3 janvier 1945.

n° 4

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 janvier 1945
Numéro JO n° 1 du 01/01/1945	Date du numéro 1 janvier 1945

TEXTE INTÉGRAL

L'ekal AWALE WALIYE, de la tribu Issa Fourlaba, est licencie à compter du 1er janvier 1945.